

From Direction Générale des Finances Publiques <ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr>

2025-07-09 07:22

Subject **Information importante. Nouveau parcours de connexion à votre espace particulier**

To r.krause@gmx.de

Attachments (9.73 KiB), (1.08 KiB), (1.69 KiB), (1.51 KiB), (1.43 KiB), (1.32 KiB)

Information importante – nouveau parcours de connexion à votre espace particulier

Bonjour,

Dans le cadre du renforcement de notre politique de sécurité informatique, la procédure de connexion à votre espace particulier sur impots.gouv.fr évolue :

Un système de double authentification est mis en place.

Pour vous connecter, vous devrez renseigner votre identifiant fiscal à 13 chiffres ainsi que votre mot de passe habituel. Un code confidentiel vous sera alors adressé sur l'adresse courriel mentionnée dans votre espace particulier. Après avoir saisi votre mot de passe, vous serez invité(e) à saisir ce code de sécurité pour pouvoir accéder à votre espace particulier. Lors de votre prochaine connexion sur ce même ordinateur, celui-ci sera reconnu comme « de confiance » et le code de sécurité ne vous sera plus demandé pour une période de 6 mois.

Pour toute information, utilisez la rubrique « Questions ? » en bas de la page d'accueil du site impots.gouv.fr ou, si besoin, la messagerie sécurisée depuis votre espace particulier.

Nous vous remercions de votre attention.

La Direction générale des Finances publiques

Services Publics +. Une hésitation pour une démarche ? Retrouvez les conseils pour éviter les erreurs

Savez-vous à quoi servent vos impôts? Découvrez-le sur le site economie.gouv.fr

Pour votre sécurité :

- Ne répondez jamais à un courriel vous demandant votre numéro de carte bancaire ou une copie de vos pièces d'identité.
- Vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur des messages avant de les ouvrir. Pour la DGFIP, la partie droite de l'adresse doit être égale à @dgfip.finances.gouv.fr. Sinon, il s'agit d'un message frauduleux.
- Renseignez et validez votre numéro de téléphone portable sur impots.gouv.fr pour protéger l'accès à votre espace particulier.

Retrouvez la DGFIP sur LinkedIn : Direction Générale des Finances Publiques, sur Instagram: Finances publiques, sur TikTok (@financespubliques), sur X (@dgfip_officiel) et sur Facebook : Direction Générale des Finances Publiques

Information importante – nouveau parcours de connexion à votre espace particulier

Bonjour,

Dans le cadre du renforcement de notre politique de sécurité informatique, la procédure de connexion à votre espace particulier sur impots.gouv.fr évolue :

Un système de double authentification est mis en place.

Pour vous connecter, vous devrez renseigner votre identifiant fiscal à 13 chiffres ainsi que votre mot de passe habituel. Un code confidentiel vous sera alors adressé sur l'adresse courriel mentionnée dans votre espace particulier. Après avoir saisi votre mot de passe, vous serez invité(e) à **saisir ce code de sécurité pour pouvoir accéder à votre espace particulier**. Lors de votre prochaine connexion sur ce même ordinateur, celui-ci sera reconnu comme « de confiance » et le code de sécurité ne vous sera plus demandé pour une période de 6 mois.

Pour toute information, utilisez la rubrique « Questions ? » en bas de la page d'accueil du site impots.gouv.fr ou, si besoin, la messagerie sécurisée depuis votre espace particulier.

Nous vous remercions de votre attention.

La Direction générale des Finances publiques

Services Publics +

Une hésitation pour une démarche ? **[Retrouvez les conseils pour éviter les erreurs](#)**

Savez-vous à quoi servent vos impôts ?

Découvrez-le sur le site **economie.gouv.fr**.

Pour votre sécurité :

- **Ne répondez jamais** à un courriel vous demandant votre **numéro de carte bancaire** ou une **copie de vos pièces d'identité**.
- **Vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur des messages avant de les ouvrir**. Pour la **DGFiP**, la partie droite de l'adresse doit être égale à **@dgfip.finances.gouv.fr**. Sinon, il s'agit d'un message frauduleux.
- **Renseignez et validez votre numéro de téléphone portable** sur impots.gouv.fr pour protéger l'accès à votre espace particulier.

Retrouvez la DGFiP sur :



Linkedin



Instagram



TikTok



X



Facebook